

Le mot du maire

En propos liminaire, je tiens à vous manifester ma reconnaissance pour avoir soutenu la liste que je vous ai proposée aux dernières élections municipales. Le taux de participation était honorable au regard des moyennes observées dans les communes similaires à la nôtre.

Le changement de mode électoral (liste paritaire) nous a permis de désigner 2 suivants de liste qui ne siègent pas au conseil municipal, mais qui peuvent le rejoindre en cas de poste vacant (démission, déménagement, mutation, décès ...). Cette disposition nous rend plus confiants quant à l'obligation d'atteindre le quorum pour toute délibération valide.

Ce nouveau conseil est largement composé de nouvelles et de nouveaux. Chacun(e) est déjà mobilisé(e) à l'image de sa motivation à servir Mallefougasse et nos concitoyens.

Nous n'avons pas le droit à une période de « rodage » car les contraintes administratives nous obligent sur bien des fronts (telles que les délégations extérieures, la constitution des commissions de travail, la préparation du budget à voter avant la fin avril).

Je me dois de souligner l'implication de nos agents qui œuvrent sans compter pour faire face à un surcroît de travail et palier à l'absence de Cathy en convalescence. Spontanément, elle soutient intensément sa collègue pour que nous tenions les délais. Elle mérite toute notre gratitude.

Cette mise en place compliquée reste sereine grâce à la saine gestion des mandats précédents. Je souligne ici le travail résolument prudent de mon prédécesseur qui a assumé cette fonction depuis 2005. Jean-Paul Deorsola, préalablement membre du conseil municipal, a œuvré à bien des transitions ; entre autres : la modification de la carte scolaire, l'adhésion à la communauté moyenne Durance puis à l'agglomération actuelle.

D'autre-part ; du rajeunissement du conseil découle qu'une majorité de ses membres ont une activité professionnelle cumulée à celles induites par leurs nouvelles fonctions. Nous aménagerons donc nos plannings de réunions de travail.

Un mot sur notre communauté d'agglomération (PAA) qui vient d'installer son nouveau conseil (80 membres). Au-delà des compétences transférées qui sont gérées de manière maîtrisée, elle envisage d'élargir ses domaines de compétences. Restons vigilants pour pouvoir bénéficier des soutiens pressentis.

Malgré la réduction des plages horaires, nous nous efforçons de tenir à jour notre site internet et vous y trouverez toutes nos actualités.

À bientôt sur cette page.

Le Maire Dominique PIGANEAU